

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

IDF-2018-04-30-008

Arrêté listant les personnes morales de droit privé
habilitées pour l'Ile-de-France, à recevoir des contributions
publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide
alimentaire



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTE N° 2018

listant les personnes morales de droit privé habilitées pour l'Île-de-France à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire

LE PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 230-6, R. 230-9 et suivants,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 115-1,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu le décret n° 2012-63 du 19 janvier 2012 relatif à l'aide alimentaire,

Vu l'arrêté du 8 août 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire,

Sur proposition conjointe de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France et du directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Île-de-France,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Au titre de l'année 2018, la liste des personnes morales de droit privé habilitées pour 10 ans à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire est jointe en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

Au titre de l'année 2018, la liste des personnes morales de droit privé habilitées pour 3 ans à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire est jointe en annexe 2 du présent arrêté.

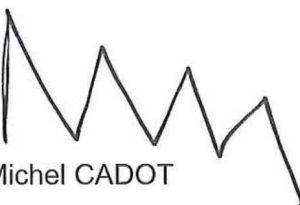
Article 3

La ligne 8 de l'annexe 1 de l'arrêté n°2017-12-19-003 du 19 décembre 2017 est modifiée comme précisé à l'annexe 3 du présent arrêté, le reste sans changement.

Article 4

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France et le directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Île-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à titre individuel à chaque bénéficiaire et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **30 AVR. 2018**



Michel CADOT

Annexe 1

Liste des personnes morales de droit privé habilitées pour 10 ans à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire en 2018

Numéro d'ordre	Siège social		Personne morale		Habilitation	
	Département	Commune	SIREN	Nom de la structure	Fourniture de denrées directement aux personnes les plus démunies (Oui/Non)	Fourniture de denrées à d'autres personnes morales (Oui/Non)
1	75	Paris	831037858	AIDE ALIMENTAIRE ALESIA	Oui	Non
2	75	Paris	491371308	ASSOCIATION FOYER JORBALAN / AFJ	Oui	Non
3	75	Paris	530694249	CENE DU JEUDI	Oui	Non
4	75	Paris	403184260	CENTRE D'ACCEUIL ET DE MEDIATION RELATIONNELLE EDUCATIVE ET SOCIALE / CAMRES	Oui	Non
5	75	Paris	401103890	CŒUR DU CINQ	Oui	Non
6	75	Paris	448524165	EPICERIE SOLIDAIRE ENTRAIDE NOTRE DAME DE GRACE DE PASSY	Oui	Non
7	75	Paris	333676450	HALTE AUX FEMMES BATTUES	Oui	Non
8	75	Paris	431647544	LE PONT	Oui	Non
9	75	Paris	775666530	SOCIETE PHILANTHROPIQUE	Oui	Non
10	75	Paris	775685621	UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS / UFCV	Oui	Non
11	77	Coulommiers	422246942	ESPACE CHALEUR ET SOLIDARITE	Oui	Non
12	77	Dammarié-Les-Lys	424163541	LYS SOLIDARITE ECOUTE ACCUEIL / LYSEA	Oui	Non
13	77	Emerainville	517523353	LE PANIER DU CŒUR	Oui	Non
14	77	Ferrière-En-Brie	809321532	MEAL REPAS	Oui	Non
15	77	Mareuil-Lès-Meaux	400892519	LA ROSE DES VENTS	Oui	Non
16	77	Meaux	321254120	SOS FEMMES 77	Oui	Non
17	77	Rozay en Brie	537531394	LE GRENIER 77	Oui	Non
18	77	Souppes-Sur-Loing	409777828	BETHANIE	Oui	Non
19	77	Torcy	794534305	VIVRE MIEUX	Oui	Non
20	78	Guyancourt	791370489	BOUCHE ET CŒUR / BEC	Oui	Non
21	78	Mantes-La-Jolie	509455390	NOUVEL ESPOIR	Oui	Non
22	78	Saint-Germain-En-Laye	452300098	L'ARBRE A PAIN	Oui	Non
23	91	Dourdan	453782674	GRAIN DE SEL	Oui	Non
24	91	Evry	810321984	CENTRE D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE / CES	Oui	Non
25	91	Limours	414497560	CARREFOUR DES SOLIDARITES	Oui	Non
26	92	Clamart	497957266	ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE "LE PHARE" / AFP « LE PHARE »	Oui	Non
27	92	Clichy-La-Garenne	383349107	FREHA	Oui	Non
28	92	Puteaux	433560448	LA MAISON DE L'AMITIE, LA DEFENSE	Oui	Non
29	93	Gagny	423313394	BOUTSOL / EPICERIE SOCIALE	Oui	Non
30	93	Gagny	332749530	HOTEL SOCIAL 93	Oui	Non
31	93	Livry-Gargan	444724421	SOLIDARITE EVANGELIQUE	Oui	Non
32	93	Montreuil	397536715	NEPTUNE	Oui	Non
33	94	La Varenne-Saint-Hilaire	412141517	APPROCHE	Oui	Non
34	95	Eragny	491081493	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ET DE REGIE DE L'EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE D'ERAGNY / ADRESSE	Oui	Non
35	95	Pontoise	389554601	ACTION POUR LA JEUNESSE ENFANCE FAMILLE 95 / AJEF95	Oui	Non

Annexe 2

Liste des personnes morales de droit privé habilitées pour 3 ans à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire en 2018

Numéro d'ordre	Siège social		Personne morale		Habilitation	
	Département	Commune	SIREN	Nom de la structure	Fourniture de denrées directement aux personnes les plus démunies (Oui/Non)	Fourniture de denrées à d'autres personnes morales (Oui/Non)
1	75	Paris	410274518	ASSOCIATION DES ŒUVRES DE MERE TERESA	Oui	Non
2	75	Paris	823419940	LE FILON	Oui	Non
3	75	Paris	828731869	LIVREURS D'ESPOIR	Non	Oui
4	75	Paris	817797392	SOLIDARITE NOMADE	Oui	Non
5	77	Champs-Sur-Marne	812203552	ACTION POUR L'INSERTION ET LA SOLIDARITE / AIS	Oui	Non
6	77	Chelles	828742403	CŒUR D'ECHANGE	Oui	Non
7	77	Melun	827688490	AMOUR ET SOUTIEN	Oui	Non
8	77	Melun	538899022	ASSOCIATION PROJETS ET AVENIR / APA	Oui	Non
9	91	Draveil	807498308	AIDE AUX FAMILLES DEFAVORISEES / AFD	Oui	Non
10	91	Longjumeau	489525840	INTERMEDES ROBINSON	Oui	Non
11	91	Viry-Châtillon	810682872	LE SECOURS FRATERNEL / LSF	Oui	Non
12	91	Yerres	402603807	TABLE OUVERTE	Oui	Non
13	92	Bagneux	831787411	SECOURS ADVENTISTE DE BAGNEUX	Oui	Non
14	92	Châtenay-Malabry	834647083	CHATENAY BOL D'AIR	Oui	Non
15	93	Bobigny	800813412	EPICERIE SOLIDAIRE WICASAYA	Oui	Non
16	93	Neuilly-Sur-Marne	803745546	EPICERIE ALIMENTAIRE / EA	Oui	Non
17	93	Neuilly-Sur-Marne	751906850	UNE MAIN TENDUE POUR DEMAIN	Oui	Non
18	93	Noisy le Grand	831692629	UNIS CONTRE LA PRECARITE / UCLP	Oui	Non
19	94	Vitry-Sur-Seine	527732887	IOPPIE	Oui	Non

Annexe 3

Ligne 8 de la liste des personnes morales de droit privé
habilitées pour 10 ans à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire en 2017

Numéro d'ordre	Siège social		Personne morale		Habilitation	
	Département	Commune	SIREN	Nom de la structure	Fourniture de denrées directement aux personnes les plus démunies (Oui/Non)	Fourniture de denrées à d'autres personnes morales (Oui/Non)
8	75	Paris	775684970	AURORE	Oui	Non